

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 6 (1930-1931)
Heft: 10

Artikel: Nos droits et nos devoirs
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-706696>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nos droits et nos devoirs.

Notre pays est sorti indemne de la grande guerre. Par les nombreuses œuvres de charité qu'il a eu le privilège de créer, il jouit aujourd'hui de la reconnaissance et de la considération générales. Preuve en est son choix comme siège de la Société des Nations et de la Banque des réparations internationales. Tous nous sommes fiers de pouvoir nous dire Suisses et tous nous avons les meilleures raisons d'être attachés à ce coin de terre qui n'a pas d'égal dans le monde. Chaque année, des milliers d'étrangers viennent admirer nos montagnes et nos vallées, nos fleuves et nos lacs. Oui, certes, nous avons tout lieu d'être satisfaits de vivre dans ce pays aux institutions libérales, dont les autorités marchent si résolument dans la voie du progrès social et facilitent dans la mesure du possible le développement économique; où l'instruction est largement répandue, où règne une certaine prospérité, et qui a vu se créer tant d'établissements philanthropiques de tous genres.

Mais au milieu de tous ces bienfaits il convient de ne pas perdre de vue nos devoirs. Nous vivons à une époque de jouissance à outrance. Chacun entend profiter largement des droits et avantages que la patrie lui confère et il ne donne souvent que pour recevoir. Quant aux devoirs, au nombre desquels figure le service militaire, nous en parlons rarement et nous ne les remplissons pas toujours de bon cœur. Chez nous cependant le fardeau militaire ne saurait être taxé d'excessif. La Suisse ne connaît que des milices; elle ne les appelle que pour le temps strictement nécessaire à leur instruction et ne les enlève ensuite à leurs occupations civiles que pour de courtes périodes. A leur foyer, nos soldats bénéficient d'avantages qu'ailleurs on trouve rarement réunis en aussi grand nombre : tous les Suisses sont égaux devant la loi; tous les droits politiques leur appartiennent. Ils se donnent la loi qu'ils veulent. Riches ou pauvres, ils détiennent la même somme de pouvoir et se savent protégés dans la même mesure. Rien n'empêche le premier citoyen venu, s'il est intelligent et travailleur, d'arriver au faite des honneurs. Tout cela nous paraît devoir aller de soi. Mais sachons cependant comparer notre situation avec celle des sujets d'autres pays et nous convaincre qu'il ne peut y avoir de droits sans devoirs et que nous ne pouvons laisser sans défense une somme pareille de trésors acquis au prix de luttes sanglantes.

Il est un devoir sacré pour tout citoyen digne de ce nom : celui de conserver à ses enfants la patrie qu'il a reçue de ses pères, de la rendre meilleure encore, de ne pas permettre que soient compromises les institutions, les traditions, l'indépendance de la patrie que ses ancêtres lui ont préparées. Il nous faut donc entretenir avec un soin jaloux notre armée, protectrice de nos libertés.

Colonel Schibler.

Témoins.

Dans la Gazette de Lausanne le Colonel Feyler donne un intéressante compte-rendu d'un livre de guerre paru récemment :

Au moment où les soldats de la Ière division ont déposé l'uniforme et retrouvé leurs vêtements civils, il est utile d'attirer l'attention sur un ouvrage particulièrement instructif pour qui désire rester prêt à affronter l'épreuve redoutable de la guerre, sur le volume de M. Jean Norton Cru, intitulé *Témoins* (1). Car il faut bien se le dire, les exercices du temps de paix, quelque peine que l'on prenne pour les approcher de la réalité du champ de

bataille contemporain, n'ont avec elle et avec lui aucune ressemblance. Il leur manque un élément capital, la peur de la mort. Lorsque le temps est beau, comme ce fut le cas pendant la plus grande partie du cours de la Ire division, la pire souffrance est généralement un mal de pied passager, du sommeil en retard, et parfois une distribution égarée qui vous fait sauter un repas. Inconvénients plus que souffrance, et de courte durée toujours. On sait non seulement quand « la guerre » a commencé, mais quand elle cessera. C'est l'affaire de quelques jours pendant lesquels le soldat vit entouré d'une sympathie générale qui lui fait prendre son mal en patience, quand mal il y a.

A la vraie guerre, rien de pareil. On sait quand elle commence, on ne sait quand elle finira. Ses maux sont incommensurables et toujours renaissants. Quand en sortira-t-on ? En sortira-t-on jamais si ce n'est estropié ? Certes les sympathies ne font pas défaut, mais loin, très loin, à l'arrière, et l'arrière ne comprend pas, ne peut pas comprendre. Comment réaliserait-il la vie du front ?

Puis la peur de nouveau, la peur surtout, l'horrible peur dans des maux attendus, qui dépassent infiniment tout ce que l'on attendait. Lisez ce baptême du feu emprunté par M. Norton Cru à l'un des 250 témoins qu'il cite à sa barre, Galtier-Boissière. Le régiment reçoit ses premiers obus :

Soudain, des sifflements stridents qui se terminent en ricanements rageurs nous précipitent face contre terre, épouvantés. La rafale vient d'éclater au-dessus de nous . . . Les hommes, à genoux, recroquevillés, le sac sur la tête, tendant le dos, se soudent les uns aux autres. . . . La tête sous le sac, je jette un coup d'œil sur mes voisins; haletants, secoués de tremblements nerveux, la bouche contractée par un hideux rictus, tous claquent des dents. . . . Les bras croisés sur la poitrine, la tête basse, ils ont l'air de suppliciés qui offrent leur nuque au bourreau. . . . Cette attente de la mort est terrible. . . . Combien de temps ce supplice va-t-il durer ? Pourquoi ne nous déplaçons-nous pas ? Allons-nous rester là, immobiles, pour nous faire hâcher sans utilité ? . . . A chaque rafale, il y a un grand silence. On n'entend que les halètements précipités. . . . « En avant, un bond ! . . . » Le lieutenant bondit, la section s'élançait à sa suite. . . . Certains, dans la course, ont jeté leur sac. Le caporal Rivet, qui a perdu son képi, me dit entre deux hoquets : « Ah ! ben, mon vieux, si j'avais pensé que c'était ça, la guerre ! . . . Si ça doit être tous les jours comme ça, j'aime mieux être tué tout de suite. »

Si le succès se produit — ce n'est pas toujours le cas, et souvent un long délai est nécessaire pour remonter le moral de la troupe, — l'exaltation change de forme :

Par bonds l'ennemi avance, gagne du terrain. . . . Enervés, assourdis, nous tirons sans arrêt. . . . Toute la lisière du bois n'est qu'un long jet de feu dans la nuit. . . . Et soudain, la ligne ennemie fléchit, tourbillonne, se débande ! Debout sur le parapet, nous descendons les fuyards. . . . hurlant. . . . « On les a eus. Cessez le feu ! » A la joie de vivre s'ajoute la joie d'être vainqueurs. « Ben, comme ça, dit un homme, je comprends la guerre ! »

Des récits du front, souvenirs de combattants, carnets de notes, journaux et mémoires, il en parut par milliers, et il en paraît encore, en tous lieux, en Allemagne aussi bien qu'en France, en Autriche comme en Italie. Lesquels traduisent la vérité ? Lesquels font trop large la place à l'imagination ? Lesquels sont de simples entreprises de librairie ? Ici intervient l'originalité de M. Cru. Combattant lui-même, — il a fait 28 mois de tranchée, 10 mois de liaison, 10 mois à l'arrière-front comme inter-

(1) Editions « Les Etincelles », Paris.